



Conseil des
écoles publiques
de l'Est de l'Ontario

Politique linguistique

Préparée décembre 2021



École secondaire publique
Pierre-de-Blois

1310, Chapman Mills drive
Nepean, (Ontario) K2J 3T9
Tél : 613-742-8960 (temporaire)
pierre-de-blois@cepeo.on.ca

Philosophie de la politique linguistique de l'établissement

Description générale

L'école Pierre-de-Blois se situe dans un milieu multiculturel et multilingue. Nous souhaitons soutenir l'apprentissage des langues de nos élèves puisque nous croyons fortement au bilinguisme additif. Nos élèves et notre personnel baignent dans un contexte linguistique minoritaire en étant dans une école francophone en Ontario. Nous prêtons donc particulièrement attention à la langue et la culture française. À cet effet, tous les enseignants de notre école sont des enseignants de langue qui reconnaissent avoir une responsabilité envers l'amélioration de la communication des élèves.

Le personnel de l'école secondaire publique Pierre-de-Blois établit sa politique linguistique en utilisant les principes de la politique provinciale d'aménagement linguistique (PAL) élaborée par le Ministère de l'Éducation de l'Ontario. Afin de rencontrer les exigences de l'IB, l'école a passé sous révision sa politique linguistique en tenant compte des exigences de la PAL.

Aménagement linguistique en français

Notre politique linguistique correspond à celle du Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario (CEPEO) pour l'aménagement linguistique en français. Cette politique était développée pour protéger, valoriser et transmettre la langue et la culture françaises.

En guise de ressource, nous vous invitons à consulter la politique du conseil scolaire en cliquant sur les liens suivants: [Note du conseil](#) et [La PAL](#). Nous vous invitons également à consulter le site internet de notre conseil: [Construction identitaire](#).

Objectifs généraux

Tirée de la PAL, la politique linguistique de l'école secondaire publique Pierre-de-Blois vise à :

- faciliter, dans la perspective de l'apprentissage tout au long de la vie, la réussite scolaire de chaque élève par la mise en place de programmes et de services pertinents de qualité qui reflètent la spécificité de la communauté francophone et qui tiennent compte des effets du contexte «anglo dominant» sur l'apprentissage des matières et des disciplines scolaires;
- favoriser la construction de l'identité et l'expression de la fierté d'être francophone par la mise en place de conditions favorables à la création d'un espace francophone qui tient compte du dynamisme et du pluralisme de la communauté de langue française de l'Ontario.
- développer, par l'entremise de communautés apprenantes, les capacités du personnel scolaire, des parents et des élèves à soutenir le développement linguistique et culturel de la communauté dans une vision qui favorise l'apprentissage tout au long de la vie.

- accroître la capacité des institutions éducatives à développer les programmes, les ressources et les services nécessaires par la création de partenariats significatifs entre l'école, la famille et le milieu communautaire;
- accroître la vitalité des institutions éducatives ontariennes par un leadership éducationnel qui met l'accent sur les capacités à inciter des changements stratégiques contribuant à la pérennité de ces institutions et au développement durable de la communauté francophone.

Objectifs d'interventions linguistiques ciblées à notre école

La principale raison d'être de la politique d'aménagement linguistique est la protection de la langue française dans un milieu minoritaire. Par des interventions ciblées à l'image de sa communauté scolaire, l'école secondaire publique Pierre-de-Blois vise à :

- faciliter l'acquisition des compétences inhérentes aux attentes du curriculum de l'Ontario et qui sont garantes de la réussite scolaire de chaque élève et de l'obtention du diplôme d'études secondaires de l'Ontario;
- favoriser l'émergence de jeunes francophones conscients et fiers de leur identité, qui ont développé les compétences nécessaires à la poursuite de leur idéal de vie, qui ont le désir d'apprendre tout au long de leur vie, et qui sont activement impliqués dans la communauté francophone aux plans social, politique, environnemental, spirituel, culturel et économique;
- promouvoir, valoriser et étendre l'usage du français dans toutes les sphères d'activité;
- contrer l'impact de l'assimilation par la création et le maintien d'alliances avec les parents et l'établissement de partenariats avec les membres et les organismes des communautés francophones et francophiles;
- accroître les capacités de l'école de langue française et des conseils scolaires à contribuer au développement linguistique et culturel de la communauté francophone.

Philosophie de notre école

À l'ESP Pierre-de-Blois, le soutien linguistique est un élément qui est considéré dans toutes les matières. L'école offre un milieu multiculturel où tout le personnel est responsable de l'apprentissage des compétences langagières afin de développer les compétences et les habiletés qui mèneront les élèves au succès. Dans un monde en changement où la communication reste indispensable, la promotion d'un français de qualité est essentielle. Toutes les communications avec la communauté, les parents ainsi que les élèves se font en français oral et/ou écrit.

Programme d'éducation intermédiaire (PEI)

Les élèves inscrits dans le PEI suivent le cours de français (Langue et littérature) et d'anglais (Langue et littérature) dans le but de bien les préparer à l'obtention du certificat du bilinguisme. Dans certains cas particuliers, nous offrons un cours d'acquisition de langues (p.ex. anglais pour débutants).

Programme du diplôme (PD)

Le français et l'anglais sont offerts en Langue A, tous les deux au niveau supérieur; les élèves qui réussissent leurs 2 cours de langue et littérature (français et English) avec une note de 3/7 (grilles IB) au Programme du Diplôme recevront un certificat de bilinguisme du Baccalauréat International. Les élèves au Programme du Diplôme auront aussi le choix d'apprendre une nouvelle langue (Langue B) lors de leurs apprentissages.

Équipe responsable de la réussite de l'élève et Équipe ressource

L'école a mis en place des structures de soutien pour tous les élèves qui ont des besoins. Nous avons deux enseignantes ressources en enfance en difficulté pour les élèves à besoins particuliers, ayant notamment la responsabilité des plans d'enseignement individualisé (PEI). Nous avons également une équipe responsable de la réussite des élèves : formée des directions de l'école, des deux orienteurs, des deux enseignantes ressources en enfance en difficulté, de la travailleuse sociale, ainsi que par certains spécialistes invités.

Si un élève a un besoin d'aide spécifique ponctuel à court ou moyen terme, il sera assigné à des périodes de travail quotidiennes ou hebdomadaires avec un(e) enseignant(e) dont l'horaire le permet. Pour les élèves qui ont des besoins particuliers, nous élaborons un PEI, comme mentionné précédemment. De plus, les élèves identifiés par un CIPR qui ont des besoins langagiers sont également encadrés par l'application d'un PEI (adaptations, modifications et attentes différentes). Des ressources humaines (p.ex. technicien(ne) en éducation spécialisée, orthophoniste) aidant au développement langagier des élèves à besoins particuliers peuvent aussi être affectées grâce à une identification.

Besoins linguistiques ALF/PANA

Nous avons également deux enseignants qui sont assignés à la responsabilité des programmes PANA (Programme d'appui aux nouveaux arrivants) et ALF (Actualisation linguistique du français), afin d'identifier les besoins langagiers des élèves. Ils mettent en place des structures d'enseignement pour soutenir l'élève dans l'acquisition de la langue française en plus de lui fournir des adaptations inhérentes à la création identitaire francophone. De plus, ces enseignants évaluent et documentent les progrès langagiers de ces élèves afin d'assurer une courbe de développement de la langue chez l'élève.

Anglais pour débutants

Des cours d'anglais langue seconde peuvent remplacer les cours d'English (9-12) et le cours d'anglais au cycle intermédiaire (7-8) pour ceux dont le niveau d'anglais est insuffisant pour suivre un cours de langue plus avancé. Ce curriculum est utilisé à notre école et nous nous assurons d'assurer un suivi avec l'élève pour développer ses compétences afin qu'il puisse avoir une chance d'intégrer un cours d'English lors de son cheminement scolaire. Si ce n'est pas le cas, l'élève peut demeurer en Anglais pour débutants jusqu'à sa 12e année.

Apprentissage d'une langue internationale

Le Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario offre aussi l'occasion aux élèves de s'inscrire à un cours hors horaire afin de continuer ou de commencer à apprendre une langue internationale grâce au programme offert à l'école des adultes Le Carrefour. Nous encourageons nos élèves à utiliser ces services s'ils le souhaitent.

Engagements envers le rendement linguistique

- Selon le mandat des écoles de langue française en Ontario, l'école s'engage à développer la compétence à communiquer en français à l'oral et à l'écrit.
- L'école exerce une influence positive et déterminante sur le rendement des élèves en s'appropriant les objectifs d'amélioration du rendement dans toutes les matières en tenant compte du développement de la langue. Un effort concerté est mis sur le développement de la langue française dans toutes les matières, sauf lorsque le mandat est de développer une langue seconde telle que l'anglais ou l'espagnol.
- Aucune accommodation n'est faite pour communiquer le rendement scolaire (bulletin scolaire) dans une autre langue que le français bien que les entretiens avec les parents peuvent être faits en anglais au besoin.
- Les enseignants utilisent les tableaux de concordances pour évaluer et enseigner à des groupes comportant des élèves évalués par les curriculums réguliers de français, le curriculum ALF ainsi que le curriculum PANA.
- Pour bien encadrer l'évolution de la langue française en tant que langue seconde pour beaucoup de nos élèves, les enseignants de notre école font appel et appliquent lorsque nécessaire les douze stratégies d'enseignement et d'apprentissage des curriculums ALF du cycle élémentaire ([page 35 à 38](#)) ainsi que du cycle secondaire ([page 44 à 46](#)). Voici quelques exemples de stratégies:
 - Les enseignants fournissent des appuis visuels tels des tableaux des processus d'interprétation, des schémas organisationnels et des images afin de s'y référer régulièrement.
 - Les élèves sont encouragés à puiser dans leur vécu afin de participer à l'activité pédagogique et faire de meilleures inférences et partager des expériences personnelles.
 - Les enseignants appuient les élèves par la rétroaction. Ils sont à l'écoute et apportent le soutien requis pour aider l'élève dans le processus d'acquisition de compétences langagières.
- Les occasions d'apprentissage par l'expérience sont d'autres contextes dans lesquels sont amenés les élèves à développer leurs compétences langagières. À titre d'exemple, ils font appel à leurs compétences langagières lors des stages en étude coopérative, lors d'ateliers virtuels et lors d'opportunités de bénévolat dans la communauté.
- Tous les élèves doivent réussir un test provincial de compétences linguistiques (TPCL) afin de recevoir leur diplôme d'études secondaires. L'évaluation est administrée en 10e année.
- Un certificat de bilinguisme du CEPEO est attribué à la suite de la réussite du test Bright Language, le lien de ce certificat est [ici](#). Et ce, pour tous les élèves de l'école.

Ressources accessibles

Pour les enseignants :

L'école est un milieu où s'exerce un leadership participatif qui outille le personnel en ce qui concerne : les approches pédagogiques aptes à assurer un enseignement de qualité propre au milieu francophone minoritaire; les modalités de la transmission de la langue et de la culture françaises; les conditions favorables à la mise en place d'une communauté apprenante au sein de l'école.

Pour les élèves :

La bibliothèque de l'école est munie de ressources à jour et les élèves disposent de manuels scolaires qui font la promotion de la culture francophone du Canada. Les ressources provenant du Québec permettent aux élèves de s'identifier à la culture francophone. L'école utilise également des ressources franco-ontariennes à la saveur de cette culture provenant du Centre franco-ontarien des ressources pédagogiques (CFORP).

Les ressources pédagogiques liées aux technologies de l'information et utilisées à l'école sont variées et disponibles en français. Lorsqu'il s'agit de recherche sur Internet, le personnel enseignant présentent aux élèves des moteurs de recherche et de nombreux sites francophones de qualité qui s'y trouvent pour les amener à prendre conscience du fait que le français est une langue utilisée à l'échelle internationale et à des fins diverses telles la diffusion et l'échange d'informations scientifiques, économiques, littéraires, politiques ou sportives. Les applications technologiques utilisées en grands projets, que ce soit pour la programmation ou le montage vidéo, sont utilisées en version française en priorité et traduite oralement par l'enseignant lorsque ce n'est pas le cas.

Mise en oeuvre, évaluation et révision de la politique

La politique linguistique est un document de travail élaboré par divers enseignants de l'école, les membres de la communauté scolaire, les coordonnateurs des Programmes de l'IB (PEI et DP) ainsi que l'équipe de la direction d'école. Elle fera l'objet d'une révision annuelle par ces mêmes personnes afin de s'assurer que son contenu est à jour et toujours en lien avec la philosophie de l'école et de l'IB. Lors de sa révision annuelle, les changements apportés à la politique linguistique seront présentés au conseil d'école, le cas échéant, et celui-ci pourra faire part de ses commentaires à la direction d'école. La politique linguistique sera toujours disponible par le biais du site Web de l'école.

Le conseil d'école a été consulté le 1er décembre.

Le personnel de l'école a été consulté le

RÉFÉRENCES

Cette politique linguistique fut inspirée des politiques établies par celles des écoles IB du CEPEO.

BACCALAURÉAT INTERNATIONAL® (IB). (2014) Le Programme d'éducation intermédiaire : des principes à la pratique. Repéré à https://resources.ibo.org/myp/resource/11162-32896/data/m_0_mypxx_guu_1405_4_f.pdf

Lien vers les exigences de la politique linguistique de l'IB. Repéré à <https://drive.google.com/file/d/1yen6FJtjAPISckGcVBPDPKroVmkt9krW/view>

CONSEIL DES ÉCOLES PUBLIQUES DE L'EST DE L'ONTARIO. (s.d.) Construction identitaire. Repéré à <https://cepeo.on.ca/services/services-aux-eleves/construction-identitaire/>

ÉCOLE SECONDAIRE PUBLIQUE GISÈLE-LALONDE. (s.d.) Politique linguistique Repéré à <https://drive.google.com/file/d/1W-eFz-xIBSuM-Rwfmb4CKwpRSAXpRHaC/view>

ÉCOLE SECONDAIRE MILLE-ÎLES (s.d.). Politique linguistique Repéré à <https://docs.google.com/document/d/1DnrZ738Sp0Tw7p3d0tsyqSzntU-WqZ2HNcFm63Wd3il/edit>

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. (2004) Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario pour l'éducation en langue française. Repéré à https://cepeo.on.ca/wp-content/uploads/2018/08/politique_aménagement_linguistique-construc.identi.pdf